



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BAISSE DES TARIFS HOSPITALIERS : L'AUSTÉRITÉ SE CONFIRME.

Après les annonces de la Stratégie de Santé et la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2018, le gouvernement a bien l'intention de réduire l'offre de soins.

Les moyens de l'hôpital public (à hauteur d'1,400 Millions d'€ = 31 500 postes supprimés) sont sacrifiés sur l'autel de l'austérité budgétaire.

La baisse des dépenses rend peu crédibles les intentions du gouvernement en termes de prévention et d'égalité d'accès aux soins.

Dans les hôpitaux publics, l'attaque contre le statut de la Fonction publique se confirme.

Le patient et l'utilisateur ne sont plus au centre des problématiques mais sont les facteurs de modulation de la ressource financière.

La baisse des tarifs de 1.2 % à l'hôpital et de 0.9 % pour les cliniques augure une baisse de revenus et donc d'effectifs à la hauteur de ce que nous avons dénoncé depuis plusieurs mois. Pourquoi ce différentiel, si ce n'est pour développer l'activité libérale ?

Les décisions financières passées et actuelles rendent exsangues les budgets de nos établissements.

Ce n'est pas l'augmentation du forfait hospitalier (payé par les mutuelles, donc par les français), qui va permettre aux établissements de survivre. Cette Loi de Finance et la baisse des tarifs tournent le dos aux besoins d'une Sécurité Sociale et de santé pour faire face aux défis d'aujourd'hui.

La CGT propose une vision profondément différente : une reconquête de la Sécurité Sociale, socle de la protection sociale qui conjugue le travail, la santé au travail et la santé publique.

Cela nécessite d'aller d'une culture réparatrice, redistributrice, compensatrice, vers une démarche de prévention, d'éducation et de promotion du travail et de la santé. C'est le sens de la Sécurité Sociale professionnelle que propose la CGT. Elle invite à passer d'une conception à forte connotation assurantielle vers une conception qui place le travail au centre de nouvelles garanties collectives.

Ce n'est pas de dépenses dont la Sécurité Sociale est malade, mais de la raréfaction de recettes (cotisations) pour répondre aux besoins de la population, .

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale soutient toutes les actions en cours dans les établissements et les services et appelle les salarié.e.s et agent.e.s à se rassembler et à se mobiliser le 15 mars dans le secteur de la prise en charge des personnes âgées et le 22 mars pour la défense de la Fonction Publique.

Montreuil, le 1^{er} mars 2018.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

14

Tél : 01.55.82.87.49
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr